

Quelles contributions efficaces de l'enseignement supérieur au développement durable des Nations ? le cas de la Nation ivoirienne

Par Antoine KOUAKOU
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)
K_anthoyne@yahoo.ca

A l'image et à la ressemblance des autres pays d'Afrique, l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire demeure l'un des leviers fondamentaux du développement durable de la Nation ivoirienne.

Seulement, il est donné de constater que cette ressource essentielle n'arrive pas à embrasser à fond la mission du développement qui est la sienne. Une réforme radicale du système d'Enseignement Supérieur, essentiellement triphasique (infrastructurelle, super structurelle ou pédagogique et éthico-ontologique) s'impose alors, en sorte qu'en re dynamisant ses rôles et missions essentiels par "rectification" ou "correction" de ses faiblesses, la Nation tout entière renoue avec le développement, mieux, retrouve les rails d'un développement durable certain.

L'Afrique entière, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest en passant par le Centre, comprend des Nations aux grandes institutions d'Enseignement Supérieur de renommée internationale. Celles-ci, dans la dispensation du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, ont contribué au développement des Nations africaines. En dépit de ce rôle indubitable, force est de remarquer que le développement du continent piétine. Aussi, parle-t-on tantôt de « de la faillite du développement », tantôt de « mythe du développement » dans cette contrée du monde.

Cela témoigne de ce que l'Enseignement Supérieur africain en général n'arrive pas à assumer efficacement son rôle de moteur du développement. Il va sans dire que le système d'Enseignement Supérieur ivoirien n'échappe pas à cette logique. Autrement dit, en dépit de son dispositif remarquable (Universités, Grandes Ecoles Publiques et Privées, Institutions Spécialisées dans la Formation post-baccalauréat), malgré le rôle moteur qu'il joue dans l'émergence de la Nation ivoirienne, cette dernière est loin de se trouver sur la voie sûre du développement.

De ce constat, une question s'impose : que faire à l'aube du 3^e millénaire, pour sortir de l'afro pessimisme ? Plus spécifiquement, quel défi relever au sein de l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire pour plus de réalisme dans le processus de développement ? Dans la mesure où il est d'une évidence que cet enseignement joue un rôle important dans le développement de la Nation, tout ne revient-il pas après avoir relevé ses atouts et faiblesses, d'en dresser le schéma d'une réforme radicale ? Dès lors tout se résume à cette question fondamentale : quelles contributions efficaces de l'Enseignement Supérieur (ivoirien) au développement durable de la Nation ?

1. Rôles, atouts et faiblesses de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire dans le processus de développement de la Nation

Si le développement des Nations peut s'amorcer à plusieurs niveaux, il convient de saisir que l'Education y tient une place de choix. Cela tient au fait que cette sphère, en subsistant à tous les autres niveaux, s'offre comme la reine-mère du développement. C'est cette vérité que met en évidence l'UNESCO en ces termes : « Sans établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche adéquats, permettant de constituer une masse d'individus qualifiés et éduqués, aucun pays ne peut assurer un authentique développement endogène et durable... »¹.

¹ Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle : visions et actions, (Paris, octobre 1998, préambule p.2.)

A partir de cette vérité, il est évident que l'Enseignement Supérieur joue un rôle primordial dans le processus de développement. Quels sont donc, au niveau de la Côte d'Ivoire, les rôles clés joués par l'Enseignement Supérieur quant au développement de la Nation ivoirienne ?

a) Rôles

Comme tout enseignement en général, celui de la Côte d'Ivoire assume a priori un rôle d'éducation dans sa fonction de dispensation du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Ce rôle primordial est clairement souligné dans l'article 3 de *la loi relative à l'enseignement* : « Le service public de l'enseignement est conçu et organisé en vue de permettre l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être... »². Il faut reconnaître que c'est en assumant efficacement ce rôle que l'Enseignement Supérieur a contribué à l'émergence de la Nation ivoirienne.

Pour s'en convaincre, allusion doit être faite à la répartition de ces 3 rôles traditionnellement reconnus à l'Enseignement au Supérieur ivoirien : la formation des cadres, la recherche et la promotion culturelle. S'agissant de la formation des cadres, l'Enseignement Supérieur est le levier du développement de la Côte d'Ivoire. Tous les hauts Cadres du pays, dans tous les secteurs d'activités en sont issus. "L'ivoirisation des cadres", politique de remplacement de cadres étrangers par les ivoiriens eux-mêmes après les indépendances, constitue un exemple éloquent. Pour ce qui est de la Recherche, en partant de la recherche universitaire avec ses filières telles que l'I.R.M.A, l'I.G.T, le CIRES, etc, aux organismes spécifiques de Recherche (l'Institut de Criminologie, l'Institut des Sciences Anthropologiques de Développement "I.S.A.D"), on peut affirmer sans ambages que le système supérieur a influé sur le développement de notre pays. Enfin, il en est de même, au niveau de la Promotion culturelle. L'Université qui en est le garant, ainsi que l'INSAAC (Institut National du Spectacles des Arts et de l'Action Culturelle) jouent respectivement leur rôle. Car ils aident à comprendre, à préserver et à promouvoir (à travers leurs structures respectifs), non seulement les cultures ivoiriennes, mais aussi et surtout les différentes valeurs sociétales.

Il découle de ces rôles sus-mentionnés, un rôle éthico-prospectif de l'Enseignement Supérieur. En tant que sommet de l'Enseignement, en tant que lieu supérieur de résidence de l'élite, il lui revient, an priorité, de dresser les sillons du rayonnement de la société ivoirienne en levant le voile sur les fausses valeurs pouvant l'assombrir.

Au total, l'Enseignement Supérieur en CI apparaît le porte-flambeau du développement de la Nation. Car en réalité, « il contribue au processus de développement national par :

- la diffusion d'un savoir constitué et la constitution d'un savoir propre aux conditions socio-culturelles, économiques et historiques du pays...
- le développement de la recherche, support nécessaire aux formations dispensées, à l'élévation du niveau scientifique, culturel, technologique et professionnel de la Nation et des individus.
- La formation des compétences et des qualifications qui favorisent le développement économique... »³.

Au su de tout cela, on doit avancer que c'est grâce aux atouts qu'il dispose que l'Enseignement Supérieur a assumé ses rôles. Mais quels sont ces atouts ?

b) Atouts

La notion d'« atout » exprime l'« Avoir », c'est-à-dire, les moyens aussi bien quantitatifs que qualitatifs disponibles quant à la réussite / réalisation d'un objectif. Comme tel, il sera mis en évidence le dispositif de l'Enseignement Supérieur en CI ainsi que le potentiel d'action sur le développement durable de la Nation ivoirienne.

En suivant les données statistiques pour l'année 1998-1999 proposées par la "Direction de la Planification et de l'Evaluation, nous découvrons ceci : « Au sein du système éducatif ivoirien le dispositif de l'Enseignement Supérieur comprend en 1997-1998 : trois Universités ; quatre Grandes Ecoles Publiques ; quarante sept Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur. Il faut ajouter à ce dispositif, quarante Etablissements de

² Loi relative à l'enseignement, (Article 3 de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995)

³ Loi relative à l'enseignement (Article 51 de la Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995)

Formation Post-Baccalauréat rattachés à des ministères techniques autres que l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique »⁴.

Au regard d'une telle présentation, nous constatons la richesse des ressources de l'Enseignement Supérieur. Encore que jusqu'à ce jour (2004), ce dispositif a augmenté. A cet effet, mises à part les nouvelles Grandes Ecoles Privées (H.E.C, SUP'ELITE, etc.), on peut citer les Universités Privées, telles que l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest, l'Université Ivoirio-Canadienne, l'Université de Vacances de l'ENS, etc.

Toutes ces Universités, Grandes Ecoles et Instituts de Formations spécialisées dans l'Enseignement Supérieur sont au service du rayonnement politique, économique, écologique, culturel et social de la Côte d'Ivoire. En effet, depuis les Universités Autonomes de Bouaké - Abobo-Adjamé et Cocody (la reine-mère des Universités) avec leurs multiples Unités de Formation et de Recherche (UFR) ainsi que les Unités Régionales d'Enseignement Supérieur (URES de Korhogo rattachée à l'Université de Bouaké, l'URES de Daloa rattachée à l'Université d'Abobo-Adjamé) jusqu'aux Grandes Ecoles dont l'ENSEA (Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée, l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny Sciences sociales de Bouaké, San-Pédro et Abidjan, etc., toutes spécialisées dans la Formation d'Ingénieurs et de Techniciens Supérieurs dans les différents domaines d'activités, sans oublier celles spécialisées dans la Formation des Formateurs (l'Ecole Normale Supérieure formant les Enseignants du 1^{er} et 2nd degré, l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel. IPNETP ayant pour mission d'assurer la formation des formateurs, des encadreurs pédagogiques dudit enseignement, etc.), en jetant donc un regard sur ces différentes structures, il ne subsiste aucun doute quant à savoir que l'Enseignement Supérieur ivoirien est le pilier du développement de la Nation. Ce sont ces structures qui, fournissant les différents acteurs de développement, ont fait de la Côte d'Ivoire un pôle de succès et le porte-flambeau du progrès dans la sous-région Ouest-africaine.

En somme l'Enseignement Supérieur Ivoirien a prouvé sa viabilité et sa capacité d'influer sur le progrès national. Néanmoins, si malgré ces efforts, la Côte d'Ivoire n'est pas encore parvenue à la hauteur des Nations dites développées ou industrialisées, c'est bien parce que subsistent des failles au sein du Système. Quelles sont alors les faiblesses entravant ou annihilant l'efficacité de notre Enseignement Supérieur quant au développement durable de la Nation ?

c) Faiblesses

Pour mieux canaliser les choses à ce niveau, orientons-les sur 3 points ; d'abord sur le plan des infrastructures, ensuite les superstructures et enfin l'ordre des valeurs morales.

Les infrastructures

A ce niveau, le constat amère qu'offre l'Enseignement Supérieur ivoirien (référence faite aux universités), est celui souligné au 5^e sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement des pays ayant le français en partage (en Maurice), à savoir que « les équipements ont vieilli, voire disparu sans être remplacés, les bibliothèques s'appauvrissent sans se renouveler ni s'enrichir d'acquisitions. »⁵

En effet, portant un regard sur nos universités, principalement celle de Cocody, (hormis celle de Bouaké rasée par la guerre du 19 septembre 2002). La première chose frappante est la dégradation avancée des bâtiments et Amphithéâtres (climatiseurs en panne, plafonds enlevés, fissuration de murs, etc.). Il en va de même pour les cités universitaires [chambres délabrées, W.C. non fonctionnels, etc.]. En somme, l'espace universitaire ne répond plus à l'appel de l'Esprit, en témoigne davantage la pauvreté des bibliothèques universitaires [B.U.] :

- On note par ailleurs l'insuffisant notoire des salles de T.D . et Amphithéâtres. On n'est donc pas étonné, dans les milieux universitaires ivoiriens, de voir non seulement des étudiants courir, se bousculer afin de s'offrir une place pour les cours, mais encore prendre ces cours arrêtés. Aussi, un niveau des Grandes Ecoles Privées, constate-t-on l'exiguïté des espaces offertes aux établissements ;

⁴ Présentation des statistiques de l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire : Année 1998-1999, (M.E.S.R.S / D.P.E, Abidjan septembre 2001, P.2.)

⁵ Programmation pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (Maurice, octobre 1993 ,p.147 .)

- La dégradation de l'environnement s'ensuit inévitablement. Les "espaces-vert" n'existent presque plus, ni dans les Universités (où les clubs d'environnement se sont tus) ; ni dans les Grandes Ecoles Privées (en mal/manque d'espace). On ne s'étonne pas de l'envahissement de nos temples par les cabines cellulaires (moyen de survie des étudiants), des photocopieuses anarchiquement installées, avec de "démarcheurs" sans scrupule, ainsi que les vendeuses de galettes Seules certaines Grandes Ecoles Publiques (ENSEA, ENS, IPNETP) ont encore ce souci ou la culture de l'environnement ;
- Trop forte pression humaine dans les Etablissements Supérieurs. Il y a un effectif pléthorique sans cesse croissant des étudiants tant dans les Universités que dans les Grandes Ecoles (elles-mêmes) appelées à désengorger les Universités. A ce sujet « l'analyse de l'évolution des effectifs étudiants par type d'établissement fait ressortir une forte prééminence des universités qui regroupent en moyenne sur la période 1994-1999, 67% des effectifs étudiants de l'Enseignement Supérieur sous tutelle du MESRS. »⁶. Encore que, avec la crise actuelle. Les étudiants déplacés de guerre ont surpeuplé le monde étudiant ivoirien en Abidjan ;
- Faible représentation des filles dans cette forte population estudiantine. "Le graphique représentatif des étudiants par sexe"⁷ offre 73% d'étudiants contre 27% d'étudiantes. Aussi, est-il que cette même évaluation fait remarquer une sous représentation des filles dans les filières scientifiques. Dans l'avenir, il est évident que la gent féminine risque d'être absente au rendez-vous du développement durable impliquant fortement la maîtrise de la techno-science.
- La création de Grandes Ecole (tous azimut) avec souvent un personnel enseignant non qualifié, comme si la commission nationale dont parle l'article 6 et explicitée par l'article 52 de "la loi de reforme"⁸ n° 95-696 n'existait pas.
- L' insuffisance du personnel enseignant ou des formateurs. Vu le surpeuplement des étudiants, la norme internationale quant à la ratio d'encadrement (un professeur de rang A pour une cinquantaine d'étudiants) n'est pas respectée.
- Fort taux de chômage des diplômés du supérieur, lequel s'explique par le déséquilibre entre les structures de formation et les marchés de l'emploi. S'agissant des chômeurs, *la communication de l'observatoire de l'Emploi des métiers et de la formation* révèle ceci : « le taux de chômage des diplômés de l'Enseignement Supérieur est de 10,2%. Il est donc supérieur au taux de chômage national (4,9%), à celui des jeunes de 15 à 35 ans (6,5%) »⁹. Cette question implique le problème super-structurel.

Les superstructures

Il faut ici entendre par "superstructures" tout ce qui ressort de l'idéologie éducationnelle du supérieur, à savoir l'enseignement dispensé, la formation et la politique de recherche mise en place. En somme, toute la pédagogie élaborée.

A tous ces niveaux, plusieurs défaillances sont à signaler. Du point de vue de l'Enseignement :

- il y a un manque généralisé de motivation des enseignants. Cela trouve son explication, tantôt dans les faibles revenus salariaux engageant les formateurs (qui n'arrivent pas à "joindre les deux bouts") à rechercher l'assurance salariale ailleurs : tel est mis en évidence, le phénomène ivoirien du "Gombo". Tantôt, cela est la conséquence de la crise de l'Enseignement, atteint du virus des grèves et violences illimitées ;

⁶ Présentation des Statuts de l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire (Année 98-99), (MESRS/DPE, Abidjan, septembre 2001, p13)

⁷ op.cit., p.19.

⁸ Loi relative à l'Enseignement (n°95-696 du septembre 1995)

⁹ Journée de restitution des résultats de l'étude relative à l'analyse des relation Formation-emploi (Abidjan, AGEPE, 20 mai 2001).

- il y a le manque de suivi des enseignants, quant à l'évaluation critique et objective du contenu de leurs enseignements ;
- l'insuffisance, par ailleurs, de matériels pédagogiques performants ou adaptés (Ordinateurs ou Internet, TV, matériaux d'expérimentation, photocopieuses, etc.).

Pour ce qui regarde la recherche, on constate ceci :

- L'inefficacité dans les politiques (internes et externes) de valorisation et de diffusion de la recherche. La preuve en est que les publications, communications et autres écrits des enseignants demeurent inconnu du public immédiat que sont les étudiants. Comment peut-on ainsi parvenir à un quelconque développement ?
- Inexistence réelle de maisons de publication et de revues performantes de diffusion. Les E.D.U.CI ainsi que les revues comme "Le Koré", "Repères" ne sauraient alimenter les diverses communications. La CI, sur ce chapitre, confesse sa pauvreté au regard des autres pays de la sous-région.
- Chute vertigineuse de la Recherche en général, et spécialement la recherche universitaire. Car les enseignants et chercheurs préfèrent consacrer plus de temps aux enseignements afin d'obtenir, au travers des Heures Complémentaires, beaucoup d'argent.

En dehors de ces points, il faut additionner la survivance des années blanches et invalidées, et l'élongation d'années académiques ≥ 12 mois. Ce qui dénote, selon les termes de M. GBOCHO AKISSI (Maître de Conférence à l'Université d'ABIDJAN-Cocody), « d'échecs à gérer une productivité académique, à imaginer des voies économiques, mais efficaces qui abordent les besoins académiques des étudiants ... »¹⁰

A coté de cela, la trop grande survivance du politique dans l'enseignement supérieur qui engendre des conséquences à un double niveau : du côté des étudiants, la congédiation des études au profit de la politique et la transformation des campus et cités "U" en champs de batailles politiciennes ... Du côté des enseignants, il y a une dévitalisation du personnel, au sens où ceux qui y sont ne sont que présents de corps. Leur âme/esprit étant noyé(e) dans l'arène politique. On réalise ainsi en C.I., depuis les années 90, "la fuite des cerveaux supérieurs habiles". Enfin, l'on n'oubliera pas de mentionner l'insuffisance voir l'absence de coopération régionale véritable entre les différentes institutions supérieures. Si au niveau des universités, on note une certaine tendance à la coopération (ce qui est rare !), nos Grandes Ecoles Privées n'ont pas encore labouré cette terre fertile. D'où l'inefficacité ou l'infécondité de leurs diplômés sur le terrain.

Cela pose le problème de la reconnaissance de l'éthique de la connaissance.

La question des valeurs

Si le développement durable dont l'Enseignement Supérieur semble être le levier, dans ses multiples aspects, vise en dernier ressort "le développement humain", il est loisible d'évoquer tout ce qui, tournant autour de valeurs humaines, fait défaut dans nos établissements du Supérieur.

Ici en CI, comme c'est le cas dans les pays d'Afrique confrontés à des crises sans précédent, ce qui frappe est le suivant :

- Une dégradation accélérée des mœurs : nos temples de savoir/sagesse se sont convertis en temples de déboires/bassesse. L'Esprit n'y est plus célébré, mais le Corps, en témoigne l'extravagance des modes actuelles autant chez les jeunes filles que chez les garçons ;
- D'une telle dégradation, s'ensuit une autre : la dégradation des rapports entre Enseignants/Étudiants d'une part et de l'autre entre Maîtres ou Étudiants. Ces rapports conflictuels débouchent sur des actes de violences généralisées où on en vient à porter mains aux Enseignants, mis à part le phénomène désolant du « machettage » ou « la saison aux machettes » à l'ivoirienne qui a cours sur les Campus et Cités universitaires.

¹⁰ GBOCHO (Akissi), « Réforme universitaire et efficacité académique, in Campus Actualité, (Abidjan-Cocody, Mars-Avril 1995, n°3, p.11)

Cette "loubardisation" du Système par les étudiants faisant la loi sur tous les espaces "U" et scolaires [cf la gestion actuelle des Chambres de Cités par la FESCI ou des groupes de jeunes JFPI, JPDCI etc. ; détrônant ainsi Les CROU] engendre de lourdes conséquences entâchant le système :è

- La dispropriation des responsabilités et autorités des gestionnaires (Président d'Universités et Doyens, Directeurs, Fondateurs et Responsables de Grandes Ecoles) ;
- La célébration de la violence, voire de la médiocrité (les étudiants viendront par la force des faits obtenir de leurs maîtres ce qu'ils ne méritent point). D'où :
- La perte de l'Autorité académique, de la Notoriété institutionnelle. Cela même qui va de paire avec la compromission de la franchise universitaire est apte à discréditer notre système supérieur. Alors même que l'Enseignement Supérieur devrait être « Comme le sommet de la nouvelle société, comme le centre névralgique d'où doit émaner la loi spirituelle du peuple »¹¹, les hommes lui tournent le dos, car n'offrant plus de "lueurs", ne répondant plus aux attentes.

Telle que circonscrite, cette crise axiologique implique cet autre handicap : L'absence de l'autonomie du système de l'Enseignement Supérieur ; au sens où les tâches lui sont dictées de l'extérieur ainsi que les moyens et les modalités de leur réalisation. N'ayant donc pas les mains libres, comment peut-il se libérer et engager librement dans sa marche, le développement durable de la Nation ?

Eu égard à ses rôles, aux faiblesses et difficultés qui lui sont internes, ne s'offre-t-il pas la nécessité de le reformer ?

2. La question de la nécessaire réforme de l'enseignement supérieure en Côte d'Ivoire

La réforme radicale qui s'impose au système de l'Enseignement Supérieur ivoirien, est-il besoin de le souligner, apparaît aujourd'hui incontournable dans les autres pays d'Afrique. Comme ont pu le remarquer les Chefs d'Etats et de Gouvernement au 6^e sommet, « tous reconnaissent aujourd'hui l'urgence et la nécessité d'une réforme globale et profonde des l'Enseignement Supérieur en Afrique francophone »¹².

Situant les faits dans leur contexte, il faut dire que bien avant ce sommet, la loi de Réforme relative à l'Enseignement avait été déjà élaborée en septembre. Seulement, neuf (9) ans après, la question cruciale est la suivante : Cette Réforme a-t-elle porté ses fruits, ou atteint le résultat escompté ? Loin de rejeter en bloc tout ce travail ingénieux (car beaucoup d'objectifs ont été atteints), il nous enjoint à présent d'en déceler l'inopérationalité. S'agit-il d'un manque de suivi ou de l'évolution des problèmes, vu les soubresauts que connaît notre système dans le contexte de crise généralisée ces 10 dernières années ?

Une chose est sûre en tous cas : une urgence s'impose, celle de réformer à nouveau l'Enseignement Supérieur ivoirien. Dès lors, cette "Nécessaire Réforme" est à comprendre comme devant vivifier, restaurer ou réhabiliter le tout de système, c'est-à-dire lui donner un souffle nouveau, une force nouvelle apte à le rendre efficace dans sa contribution ou développement durable de la Nation. C'est pourquoi il nous faut l'appréhender sous 3 angles : infrastructurelle, superstructurelle et éthico-ontologique.

a) Réformes infrastructurelles

L'Enseignement Supérieur étant un haut lieu d'expression de la Pensée, il est inadmissible de voir les structures d'accueil en de pitoyables états. D'où :

- **Premièrement**, Restaurer, Réhabiliter cet univers en dégradation (Bâtiments, Salles de cours, Amphithéâtres, Bureaux, environnement).
- A ce niveau, il est impérieux de créer de nouveaux cadres de convivialité (Paillotes - Café - Salles polyvalentes), mais aussi et surtout refaire les peintures, les portes et fenêtres. Au sein des cités

¹¹ Farias (Victor),- Heidegger et le Nazisme-, (Paris, Verdier Lagrasse, 1987, p.118)

¹² "L'université africaine" in Présence et Rayonnement de la francophonie, (Cotonou, Décembre 1995, p.266 .)

universitaires, le système du « Cambodgeage » qui existe depuis toujours, invite à l'urgence d'en construire davantage. Par-là même, créer, en dehors des CROU (qui ont perdu le monopole de leurs tâches), une Commission Nationale d'Évaluation des Œuvres Universitaires (C.N.E.O.U.) ;

- **Secondairement**, Réactiver la 6^e orientation de la Réforme de l'Enseignement Supérieur : « Poursuivre la décentralisation des structures d'Enseignement Supérieur ». Cela désengorgerait la ville d'Abidjan qui à elle seule, regroupe 70% des dites structures ;
- **Troisièmement**, inviter l'État à mettre en place une politique de création d'emploi ou d'insertion des Diplômés.
- Créer donc un partenariat à un double niveau : d'abord entre l'État et les Bailleurs de Fonds ; ensuite, entre les Établissements d'Enseignement Supérieur et le monde du travail (entreprises).

b) Réformes superstructurelles ou pédagogiques

Cette réforme apparaît comme le moteur ou le cœur de la relance de la Nation sur le chemin du Développement durable. Autrement dit, c'est elle qui témoignera de l'efficace contribution de l'Enseignement Supérieur ivoirien. Comme le souligne Driss BENSARI, « le développement économique, social et culturel d'un pays repose sur l'efficacité de sa politique en matière d'éducation/formation, son degré d'encouragement à la recherche-développement (R-D) et sa maîtrise de la technologie. »¹³

Que faut-il donc asseoir à ce niveau ?

- D'abord, enrichir les Grandes Ecoles et UFR de matériels didactiques adaptés aux nouvelles données de la mondialisation (cf NTIC et accessoires). Dans ce même esprit d'enrichissement, il faut promouvoir dans les Établissements d'Enseignement Supérieur, surtout dans les Grandes Ecoles Privées, la Formation des Formateurs l'IPNETP et l'ENSEA (sous l'impulsion de l'État) doivent renforcer cette exigence. Néanmoins il convient d'encourager la coopération inter-établissements et inter-régionale ;
- Ensuite, Nécessité d'une mission d' "Évaluation de la Qualité" du Système tel que le recommande l'UNESCO à l'article 11 de **la Déclaration mondiale sur l'Enseignement Supérieur pour le 21^e siècle** ... A ce sujet, il ne sera pas question d'une simple auto-évaluation (évaluation interne), mais il faut engager un **AUDIT** triennal ou quinquennal par des Experts ou Spécialistes internationaux sous l'égide de l'UNESCO, afin de garantir la fiabilité ou l'objectivité du travail ;
- Enfin, encourager davantage, non seulement la Recherche, mais aussi et surtout Redynamiser sa promotion, sa valorisation par des **actions concrètes**. Dans notre système en effet, 70% du temps sont consacrés à l'Enseignement, contre 30% pour la Recherche. Il importe ainsi d'établir un rapport dialectique et fécond entre Recherche/Enseignement. Ainsi fait, il faudra **multiplier et démocratiser** les revues spécialisées de Publication pour chaque UFR, tout en engageant dans ce sens, un partenariat avec les autres universités africaines et européennes. Tout cela est inséparable d'une efficace Politique de Diffusion ou de Vulgarisation des Savoirs/Recherches sans laquelle aucun développement n'est réalisable. En sus de cela, il faut **Revoir à la Hausse les Primes de Recherche** dans nos Universités ; car que peut faire un Assistant avec une Prime semestrielle de 75.000 FCFA ?

A côté de ces Réformes, on encouragera davantage l'insertion des Filles dans les filières scientifiques (par l'octroi de Bourses, d'Aides ou de Primes particulières), de même que la "Professionnalisation" de filières universitaires, et surtout la mise au point de processus d'évaluation efficace des Étudiants en vue de réduire les cas de fraude et tricherie massives.

c) Réformes éthico-ontologiques

¹³ BENSARI (Driss) - "Politique Nationale de la Recherche au Maroc : Forces et Faiblesses" in Assise francophones de la Recherche, (Abidjan, 1^{er}, 2 décembre 1993, Tome 1, p.16.)

La question éthique tient tout aussi, en tant que « lieu de séjour de l'homme » (au sens où l'entendent les Grecs), une place de choix dans le chapitre de la Réforme. A en croire le philosophe Heidegger « seul un monde spirituel garantit au peuple sa grandeur ». Pour la grandeur du peuple ivoirien, il convient de :

- Promouvoir *l'Excellence-Ethique* à partir de Conférences et table-rondes tant pour les étudiants que pour les autres acteurs au développement national. Cette tâche peut être assumée par un Comité d'Ethique Universitaire (C.E.U). Il pourra ainsi créer des Groupes d'Insertion Religieuse (G.I.R) pour une invite à plus de profondeur ontologique dans un monde en proie au nivellement axiologique ;
- Responsabiliser chaque Enseignant quant à son rôle d'Edicateur et de Censeur vis-à-vis de la jeunesse en délire quitte à produire de futurs Cadres aux compétences morales inaltérables. D'ailleurs pour ce qui est de la désinvolture vestimentaire, un contrôle leur sera exigé avant/pendant chaque cours afin d'évincer les mauvais grains. Par ailleurs, il faudra instituer dans toutes les U.F.R, un cours d'Ethique et de Morale visant à l'élévation des Etudiants au-dessus de la baisse quotidienne ;
- Renover, recentrer l'activité syndicale des Etudiants par voie de Formation des Responsables et d'Information de ceux-ci sur des sanctions disciplinaires prévues (ou à prévoir) pour tous ceux qui, dans le cadre de leurs activités, pourraient indûment porter atteinte aux activités essentielles d'Enseignement et de Recherche, au droit à l'Education. De la sorte les troubles de l'ordre public et l'atteinte à l'intégrité physique des Enseignants et même des Etudiants pourraient s'amoinrir.

L'activité politique qui a violé l'espace universitaire étant mêlée à celles-ci, ces dispositions constitueront une moralisation du politique, mais aussi détermineront le respect de la personne humaine, la dignité, la liberté, valeurs cardinales en oubli dans ces milieux.

Quelles perspectives, au bout du compte, se dégagent de ces Réformes ?

3. Perspectives pour un enseignement supérieur au service du développement durables des nations

Il s'agit ici de mettre en exergue des Voies, c'est-à-dire des propositions d'ensemble plus ou moins liées aux Réformes, et qui servent de canalisation au processus de développement. Il nous faut attirer l'attention de tous les partenaires du Système éducatif sur un certain nombre de points. **En premier lieu**, afin de promouvoir l'Ethique de la Connaissance, les Commissions Scientifiques et Pédagogiques se doivent d'évaluer de temps à autre, les cours des Enseignants. A ce titre, il doit être exigé à ceux-ci, de façon impérative une fiche présentative des cours à dispenser (afin d'éviter platitudes, fantaisies et négligences). Elle pourra comporter : **la thématique - la problématique - les objectifs généraux et spécifiques - les Ressources gnoséologiques et pédagogiques impliquées et les Résultats attendus ...**

En second lieu, il y a lieu d'inviter les Présidents ou Recteurs d'universités à revoir **la tendance à privatiser certaines filières de formation**. Ce phénomène qui prend particulièrement de l'ampleur en CI est un danger de discrimination et un manquement à l'article 26 de la *déclaration universelle des Droits de l'Homme*, stipulant en son premier alinéa que « toute personne a droit à l'éducation ''et que'' l'accès aux étudiantes supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite » et non de leur pouvoir financier.

En troisième lieu, il faut sensibiliser les entreprises à revoir leur condition d'offre d'emploi. Référence faite à ''*la communication de l'observatoire de l'emploi des métiers et de la formation*'' , « on note que 76% des offres exigent des postulants une expérience professionnelle de 1 à 5 ans'' (document déjà cité, p.7.) Cette exigence dans les pays en voie de développement où il faut actualiser les connaissances et rénover les compétences apparaît absurde. L'AGEPE en collaboration avec les Ministères de l'Enseignement Supérieur, et celui de l'Emploi doivent entreprendre de franches négociations afin de diminuer le taux de chômage.

Par ailleurs, s'agissant de ''l'Exode et de la reconquête des compétences'', l'UNESCO se doit de passer à l'action supérieure soit en instituant une fonction internationale pour tous les pays qui se rendraient coupables de ''vol de cerveaux habiles'', ou alors, elle doit engager une politique de retour de ceux-ci en leur garantissant de meilleures conditions de vie [habitations sous bail international, allocation des fonds de primes particulières ...]

Quant à la recommandation finale, elle est une invitation, mieux une sensibilisation de nos pays d'Afrique engagés dans une escalade de la violence, dans une logique de guerres infernales (l'exemple actuel de la Côte d'Ivoire), à rompre radicalement avec ces fléaux, véritables entraves à tout développement. Tout de même, l'UNESCO se doit de veiller à l'application effective de toute Réforme adoptée dans chaque Pays.

En fin d'analyse, il nous faut indiquer que en Côte d'Ivoire tout comme dans les autres Nations africaines, « l'Enseignement Supérieur est (...) confronté à de formidables défis et doit **se transformer et se rénover plus rapidement qu'il n'a jamais eu à le faire**, de sorte que notre société, qui connaît aujourd'hui une grave crise des valeurs, puisse transcender les considérations purement économiques et intégrer des dimensions plus profondes de morale et de spiritualité. »¹⁴ Cela témoigne de la nécessité pour l'Afrique entière, engagée dans ce processus de développement durable, à ne pas congédier les valeurs non mesurables, et par voie de conséquence la Valeur par excellence qu'est l'homme, acteur et observateur du développement.

¹⁴ Déclaration mondiale sur l'Enseignement Supérieur pour le XXIe siècle : Vision et Actions - (Paris, octobre 1998, préambule, p.2.)